

Assemblée générale du CODHOS

vendredi 23 janvier 2009

à l'IHTP

Présents : Aurélie Mazet (IHS-CGT Institut d'histoire sociale de la CGT), Pascale Rubin (Force ouvrière), Evelyne Morel et Jean-Jacques Marie (CERMTRI, Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskyste et révolutionnaires), Emmanuelle Jouineau et Thierry Mérel (Fondation Jean Jaurès), Éric Lafon (Musée de l'histoire vivante), Frédéric Cépède (L'Office universitaire de recherche socialiste, L'OURS), Alain Mélo (La Fraternelle), Gérard Réquigny (IRHSES), Franck Veyron (Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, BDIC), Françoise Blum et Rossana Vaccaro (CHS-Centre d'histoire sociale du XX^e siècle), Jean-Philippe Legois et Caroline Chalier (Mission CAARME), Anthony Lorry et Michel Prat (Cedias-Musée social), Laurent Barberon (Documentation CFTC), Virginie Hébrard (IHS-Institut d'histoire sociale), Dominique Parcollet (Centre d'histoire de Science Po), Benoît Robin (IRES), Annie Kuhn-munch et Aurélie Boyer (CFDT archives), Manuella Noyer (CHT Nantes), Quentin Dupuis (Génériques). Anne-Marie Pavillard (Archives du féminisme), Gérard Blancheteau (Institut de recherche de la FSU), Marie-Geneviève Dezès (Institut Français d'histoire sociale, IFHS), Laurence Motoret (Fondation Maison des sciences de l'homme), F. Speelman (Association pour la sauvegarde de la mémoire de la section française de la quatrième Internationale, ASMSFQI), Guy Putfin (UNSA-Education), Louis Couturier (IRELP), Cécile Milot et Catherine Bensadeck (Archives du communisme), Marie Thibaut (Institut des sciences sociales du travail), Sylvie Dreyfus (Autour du 1^{er} mai), Magali Lacousse (CHAN), Anne-Marie Pathé (IHTP).

Excusés : Sylvie Zaidman (AD 93), Benoit Robin (IRES), Michèle Rault (Archives municipales d'Ivry).

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 1 - Approbation du PV de l'AG du 3 octobre 2008 à l'IRHSES ;
- 2 - Rapport d'activité et financier du bureau sortant ;
- 3 - Election du nouveau Bureau ;
- 4 - Modifications statutaires ;
- 5 - Site Internet du CODHOS
- 6 - Réflexions sur les archives électroniques et la constitution de bases de données / réunion thématique de l'IALHI sur la numérisation à Paris (février 2009) / partenariat avec la BNF ;
- 7 - Perspectives d'actions (Guide des sources sur Mai 68, actualisation du Guide des sources des congrès ouvriers ; archives de la Commune ; archives des fédérations, etc)
- 8 - Questions diverses.

En préambule, Anne-Marie Pathé prononce quelques mots de bienvenue à l'ensemble des adhérents du CODHOS présents, et propose de faire découvrir plus en détail les collections de l'IHTP après l'assemblée générale.

Eric Lafon remercie Anne-Marie Pathé de son accueil. Avant de commencer l'assemblée générale, Eric Lafon rend hommage à notre amie et collègue Valérie Poinssotte, décédée à 47 ans des suites d'un cancer le 18 janvier 2009. Conservatrice en chef du patrimoine, elle avait représenté le

Centre des archives du monde du travail de Roubaix au sein du CODHOS durant quelques années. Eric Lafon rappelle le rôle essentiel qu'elle avait joué dans la première présentation de l'exposition « Le monde ouvrier s'affiche » à Roubaix en 2004 à l'occasion de la Conférence de l'IALHI. C'est aussi Valérie Poinssotte qui avait œuvré très activement à la réalisation de la base Militants disponible sur le site Internet du CODHOS. De plus, quelques membres du CODHOS ont des souvenirs plus anciens et plus personnels de Valérie Poinssotte alors qu'elle dirigeait la formation universitaire en archivistique à Angers.

1 – Le PV de l'AG du 3 octobre 2008 à l'IRHSES est approuvé à l'unanimité.

2 – Eric Lafon dresse le bilan d'activité de l'année écoulée, et il met l'accent naturellement sur deux grands projets, la commémoration de Mai 1968 avec le site Internet www.mai-68.fr et la journée d'études, et la présentation de l'exposition Le Monde ouvrier s'affiche dans trois lieux parisiens, accompagnée de la publication du Livre-album. En partenariat avec notre consultant Charles Myara qui a accompagné en 2008 à la réalisation des expositions et du livre-album, il est envisagé de réaliser des panneaux reproduisant l'exposition, et de la commercialiser auprès de collectivités territoriales, certaines s'étant déclarés déjà intéressés. Les détails de ce projet pour faire perdurer l'exposition et promouvoir l'ouvrage sera présenté à un prochain bureau, et naturellement à l'ensemble des institutions qui ont exposées des affiches. Eric Lafon précise que candidat au bureau du CODHOS, il ne se représentera pas à sa présidence. Il rappelle qu'il a effectué quatre mandats, et comme ses prédécesseurs, il invite à une rotation plus rapide dans les instances dirigeantes de notre association.

3 - Frédéric Cépède présente un bilan financier (voir document en pièce jointe).

L'assemblée générale décide de maintenir la cotisation 2009 à 42 euros.

3 – L'assemblée générale procède au renouvellement du Bureau. Les institutions présentes au Bureau sortant se représentent ; La Fraternelle de Saint-Claude est également candidate.

A l'unanimité des 27 membres présents, les 12 candidats sont élus.

Pour rappel : CHS du XXe siècle, IHS-CGT, FO, CFDT, OURS, BDIC, Mission Caarme, Cédias-Musée social, La Fraternelle, Cermtri, MHV, FJJ.

Le nouveau Bureau se réunira très prochainement pour élire en son sein un ou une président(e), trésorier(e) et secrétaire.

4 – Après une large discussion, la modification statutaire suivante est adoptée :

L'article 9 devient : « Les adhérents, réunis en assemblée générale statutaire, élisent tous les deux ans un bureau au moins composé obligatoirement d'un(e) président(e), d'un(e) secrétaire et d'un(e) trésorier(e) chargés de l'administration de l'association. »

La phrase suivante est ajoutée à l'article 10 : « Le nombre d'assemblées générales convoquées est au minimum de deux par ans. »

5 et 6 – Anthony Lorry fait un bilan complet de l'opération site Internet www.mai-68.fr, et dresse le tableau des évolutions nécessaires pour notre collectif quant à son site Internet, à la constitution de bases de données documentaires, et aux politiques de numérisation.

Il commente les statistiques envoyées à tous, générées par un logiciel libre : pour résumer, 59000 visites sont recensées les pages du site www.mai-68.fr, représentant 50706 visiteurs uniques. Pour le contenu, la bibliographie a été intégrée en janvier dans la base de données ; il reste quelques

données de 2007 à ajouter, et à effectuer quelques travaux de nettoyage. Le site comprend les notices de 193 livres, 344 articles de presse, 338 magazines et d'hebdomadaires, 65 revues. Dans la rubrique exposition virtuelle, deux dossiers : la collection du photographe Jean-Pierre Rey, désormais complète, et l'exposition de l'IRHSES. 165 internautes se sont inscrits à la newsletter, mais, seulement une a été envoyée, un de nos points faibles dans l'ensemble de ce projet ambitieux.

Ce site Internet peut devenir un site illustrant les archives de la commémoration des 40 ans de Mai 68, et il peut être aussi le réceptacle du guide de sources actualisées envisagés par la commission.

Anthony poursuit sur les perspectives du CODHOS pour ce site thématique, et pour l'ensemble de son site Internet en général. Il est temps de faire le choix des outils informatiques et documentaires qui permettraient d'unifier les différentes bases de données existantes créées par le CODHOS, et de préparer la création des futures bases de données. Le CODHOS doit aller vers la constitution d'un portail unique de ressources électroniques en histoire ouvrière et sociale, valorisant à terme les collections de chacun et les bases de données thématiques créées ou envisagées par le collectif (base de congrès, des militants, de la presse, des sources de Mai 1968, des sources sur la Commune, etc.).

Françoise Blum complète cette présentation en ajoutant aux réflexions les problématiques actuelles, françaises et internationales, liées à l'archivage électronique des documents et du web, aux standards de numérisation, à la constitution de « réservoirs documentaires numériques ». Elle rappelle la proposition de la BNF d'associer le CODHOS à la réalisation de corpus thématiques dans Gallica 2.

L'assemblée générale confie au prochain Bureau la mission de mettre en place une commission de travail pour envisager l'ensemble de ces pistes d'avenir. La mutualisation des expériences de chacun au sein du collectif permettra de faire des choix, de déterminer une stratégie et un budget.

Françoise Blum rappelle l'organisation d'une journée internationale de l'IALHI organisée à Paris le 14 février consacrée aux politiques de numérisation des différentes institutions européennes spécialisées dans le domaine de l'histoire ouvrière et sociale. L'enjeu en est de coordonner les diverses politiques de numérisation au niveau européen, et d'envisager la création d'une bibliothèque numérique spécialisée. Il est aussi de contribuer à mieux définir les futures politiques de l'IALHI

7 – L'assemblée générale ne développe pas plus en détail les prochains projets, sources sur la Commune de Paris, actualisation du guide des sources de Mai 68, archives des Fédérations, etc. Comme évoqué précédemment, les choix des outils électroniques conditionneront les modalités de réalisation, les coûts à envisager et les ressources à mobiliser. Ces questions seront approfondies par le Bureau et les prochaines assemblées générales, avec le concours de chacun.

8 – Sylvie Dreyfus, représentant l'association « Autour du 1^{er} mai », demande son adhésion au CODHOS. Elle présente cette association qui a deux objectifs principaux, constituer une base de données de films sur la société et ses questionnements, et mettre en œuvre chaque année à Tulle une décade de cinéma, reflet de la base de données. Elle invite le CODHOS à consulter le site Internet, <http://www.autourdu1ermai.fr>

Marie Thibaut présente ensuite l'Institut des sciences sociales du Travail, dont la mission est d'assurer la formation des militants syndicaux, et qui dispose à ce titre d'un centre de documentation de 30000 ouvrages et de 400 titres de périodiques. Elle propose à chacun de retrouver plus d'informations sur <http://www.univ-paris1.fr/ufr/institut-des-sciences-sociales-du-travail/>

L'assemblée générale approuve l'adhésion de ces deux institutions.

Pour conclure, l'assemblée aborde l'actualité de quelques adhérents du CODHOS, et décide de la date de la prochaine assemblée générale, le vendredi 5 juin 2009 à la BDIC.